

DÉTAILS DE LA FORMATION

Programme indicatif

La réglementation ERP

La réglementation applicable aux Établissements Recevant du Public (ERP) constitue un cadre essentiel pour garantir la sécurité des personnes et la conformité des activités professionnelles. Pourtant, il est souvent difficile pour les responsables d'établissement d'identifier clairement leurs obligations et leurs priorités d'action.

Cette formation de deux jours propose une approche opérationnelle et accessible

Informations pratiques

Objectifs : Identifier précisément le classement et les obligations réglementaires de leur ERP, Évaluer leur niveau de conformité (sécurité incendie et accessibilité), Construire un plan d'action priorisé et sécuriser juridiquement leur activité

- Prérequis : Aucun
- Durée : 2 jours, soit 14 heures (minimum obligatoire)
- Méthodes mobilisées : Études de cas, mises en situation, échanges interactifs
- Modalités d'évaluation : QCM de fin de formation
- Tarif : 430€ par jour soit 860€ (Programme en Inter uniquement)

Compétences développées

- Identifier le classement et les obligations réglementaires d'un ERP afin de situer précisément son établissement dans le cadre légal applicable.
- Évaluer le niveau de conformité d'un établissement recevant du public au regard des exigences de sécurité incendie et d'accessibilité.
- Mettre en place une démarche structurée de mise en conformité en priorisant les actions à mener et en sécurisant juridiquement l'exploitation de l'établissement.

Accessibilité : locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous vous invitons à nous faire part de vos besoins spécifiques avant le début de la formation si vous êtes en situation de handicap.

Votre Contact



05.58.05.44.81
formation@landes.cci.fr



www.landes.cci.fr

DÉTAILS DE LA FORMATION

Programme indicatif

Comprendre et maîtriser le cadre réglementaire

1. Identifier son classement ERP et ses obligations

- Définition d'un ERP
- Catégories (1 à 5) : seuils d'effectifs
- Types d'ERP selon l'activité (M, N, O, W, etc.)
- Détermination pratique de son classement

2. Sécurité incendie : principes fondamentaux

- Objectifs de la réglementation
- Moyens de secours obligatoires
- Issues de secours et dégagements
- Vérifications périodiques

3. Responsabilité du dirigeant

- Responsabilité civile
- Responsabilité pénale
- Pouvoirs de la commission de sécurité
- Sanctions administratives et pénales
- Assurance et obligations déclaratives

Mettre en conformité et sécuriser son établissement

1. Accessibilité des personnes en situation de handicap

- Cadre légal et évolutions récentes
- Obligations selon catégorie et type
- Aménagements raisonnables
- Registre public d'accessibilité
- Dérogations : conditions et procédures

2. Documents et obligations administratives

- Registre de sécurité
- Registre d'accessibilité
- Affichages obligatoires
- Plan d'évacuation
- Obligations liées aux travaux

3. Méthodologie de mise en conformité

- Réaliser un auto-diagnostic structuré
- Identifier les écarts critiques
- Prioriser les investissements
- Dialoguer avec mairie, SDIS, services instructeurs
- Construire un plan d'action sur 6 à 12 mois